

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision : 09-avr.-2021 Numéro de révision: 5

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit BENJAMIN MOORE NOTABLE DRY ERASE PAINT CATALYST

Code du produit K50090 Code produit Alternate K50090

Classe de produit CATALYSEUR
Couleur Transparent
Utilisation recommandée CATALYSEUR

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée

8775, rue Keele Concord ON L4K 2N1 Tél.: 1-800-361-5898

www.benjaminmoore.com/fr-ca

Fabricant

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645 Tél.: 1-866-708-9180 www.benjaminmoore.com Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300 +1 703-527-3887 (en dehors des États-Unis et du Canada) CANUTEC: 613-996-6666 (urgence de transport seulement)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Date de révision: 09-avr.-2021

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible d'induire des anomalies génétiques

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Risque avéré d'effets graves pour les organes

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Aspect liquide Odeur type ester

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

IMPORTANT: Ce produit est conçu pour être mélangé avec d'autres composants. Le mélange des composants présentera des risques. Avant d'ouvrir les emballages, lire toutes les étiquettes d'avertissement. Prendre toutes les précautions.

3. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
3-aminopropyltriethoxy silane	919-30-2	30-60	-	-
1-Propenamide, 3-(trimethoxysilyl)-N-(3-(trimethoxysilyl)propyl)-	82985-35-1	10 - 30%	-	-
Dibutyltin dilaurate	77-58-7	1 - 5%	-	-

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux

Une consultation médicale immédiate est requise.

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Contact avec les yeux Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer

immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer

Date de révision: 09-avr.-2021

à rincer pendant au moins 15 minutes.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout

en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Détruire les articles contaminés tels que: chaussures. En cas de brûlures, refroidir immédiatement la peau touchée aussi longtemps que possible avec de l'eau froide. Une

consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Mettre la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent,

appeler un médecin. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Appeler

immédiatement un médecin.

Ingestion En cas d'ingestion. Appeler immédiatement un médecin ou

un centre antipoison. Rincer la bouche à l'eau. NE PAS

Date de révision: 09-avr.-2021

faire vomir.

Symptômes et Effets les Plus Importants Peut causer une réaction cutanée allergique. Cause des

brûlures pour la peau et les yeux.

Avis aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux

circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection et précautions pour les

pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au

feu ou à la chaleur extrême.

Sensibilité au choc Non

Sensibilité à la décharge électrostatique Non

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F) 239
Point d'éclair (°C) 115
Méthode PMCC

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité Non applicable Limite supérieure d'inflammabilité: Non applicable

NFPA Santé: 3 Inflammabilité: 1 Instabilité: 1 Spécial: Sans objet

Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éviter

tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement

Date de révision: 09-avr.-2021

de protection individuelle.

Autres informationsEmpêcher toute fuite ou rejet additionnel s'il est possible

de le faire en toute sécurité. Empêcher la contamination des eaux souterraines et la pénétration du produit dans les drains. Ne pas rejeter dans le système d'égout sanitaire ni dans les eaux de surface. Alerter les autorités locales en

cas de rejet substantiel ne pouvant être confiné.

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques

supplémentaires.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et

transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation

avec extraction d'air appropriée. Porter un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer. Laver à fond

après manutention.

Entreposage Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le

récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles Incompatible avec les agents oxydants; alcalis; eau;

humidité

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britanni	Ontario	Québec
			que		
Dibutyltin dilaurate	STEL: 0.2 mg/m ³ Sn	0.1 mg/m ³ - TWA	0.1 mg/m ³ - TWA	0.1 mg/m ³ - TWA	0.1 mg/m ³ - TWAEV
	TWA: 0.1 mg/m ³ Sn	0.2 mg/m ³ - STEL	0.2 mg/m ³ - STEL	0.2 mg/m ³ - STEL	0.2 mg/m ³ - STEV
	S*	Substance may be	Skin absorption can	Danger of cutaneous	Skin absorption can
		readily absorbed	contribute to overall	absorption	contribute to overall
		through intact skin	exposure.	· ·	exposure.

Léaende

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario

Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec N/E - Non établi

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Date de révision: 09-avr.-2021

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau Protection respiratoire écran facial lunettes de sécurité à protection intégrale Gants protecteurs et habillement imperméable.

Dans une application dépassant les limites d'exposition admissibles, porter un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH sélectionné par un technicien qualifié en fonction des conditions de travail particulières. Pour vaporiser le produit ou l'appliquer en lieu confiné, porter un appareil respiratoire recommandé pour la pulvérisation de

peinture ou pour la protection contre les vapeurs organiques conforme aux normes NIOSH.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect liquide Odeur type ester

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

 Densité (lbs/gal)
 8.1 - 8.4

 Densité
 0.97 - 1.01

pH Viscosité (cps)Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau

Taux d'évaporation

Pression de vapeur

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Aucun renseignement disponible

% solides en masse 80 - 90
% solides en volume 80 - 90
% volatiles en masse 10 - 20
% volatiles en volume 10 - 20
Teneur limite réglementaire en COV (g/l) < 150

Point d'ébullition (°F) 306
Point d'ébullition (°C) 152

Point de congélation (°F)

Point de congélation (°C)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Point d'éclair (°F) 239
Point d'éclair (°C) 115
Méthode PMCC

Inflammabilité (solide, gaz)Non applicableLimite supérieure d'inflammabilité:Non applicableLimite inférieure d'inflammabilitéNon applicable

Temp d'autoignition (°F)

Temp d'autoignition (°C)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Température de décomposition (°F)
Température de décomposition (°C)

Coefficient de partage

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Sans objet

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées, Le contact avec l'eau libère le méthanol.

Date de révision: 09-avr.-2021

Matières incompatibles Incompatible avec les agents oxydants; alcalis; eau;

humidité.

Produits de décomposition dangereux Aucun dans des conditions d'emploi normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions d'emploi normales.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption

cutanée

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux Gravement irritant pour les yeux Peut causer des brûlures

Risque de lésions oculaires graves

Contact avec la peau Provoque des brûlures graves de la peau. Un contact

répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Peut entraîner

une sensibilisation par contact avec la peau.

Inhalation Peut irriter l'appareil respiratoire. Corrosive to nose, throat

and respiratory tract. Un contact avec les membranes muqueuses humides de l'appareil respiratoire peut causer des brûlures et des lésions pulmonaires. Inhalation d'aérosols :. Cause une irritation des voies respiratoires.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion accidentelle peut

causer des brûlures corrosives à la bouche, de la gorge et

des voies digestives, y compris l'estomac.

Sensibilisation Peut provoquer une allergie cutanée.

Corrosivité Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions

oculaires.

Effets neurologiques Aucun renseignement disponible.

Effets mutagènes Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Effets sur la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Contient une

substance qui peut causer des effets indésirables sur la

Date de révision: 09-avr.-2021

reproduction.

Aucun renseignement disponible. Effets sur le développement

Yeux, Peau, Foie, reins et appareil respiratoire. Effets sur les organes cibles STOT - exposition unique

Peut causer des troubles et des lésions au/à la. Yeux.

Peau. Poumons.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite STOT - exposition répétée

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée en cas d'inhalation.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible. Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

939 mg/kg ETAmél (orale) ETAmél (cutané) 7380 mg/kg

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
3-aminopropyltriethoxy silane	= 1780 mg/kg (Rat)	= 4290 mg/kg (Rabbit) = 4 mL/kg	> 7.35 mg/L (Rat) 4 h
919-30-2		(Rabbit)	
1-Propenamide,	= 3600 μL/kg (Rat)	= 11300 μL/kg (Rabbit)	-
3-(trimethoxysilyl)-N-(3-(trimethoxysi			
lyl)propyl)-			
82985-35-1			
Dibutyltin dilaurate	= 45 mg/kg (Rat)	= 630 mg/kg (Rabbit)	-
77-58-7	= 175 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Cancérogénicité

Il n'y a aucun produit chimique carcinogène connu dans ce produit.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

Ozone

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Date de révision: 09-avr.-2021

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

Nom officiel d'expédition Classe de danger No ONU PAINT RELATED MATERIAL 8 UN3066

Groupe d'emballage

Désignation UN3066, PAINT RELATED MATERIAL, 8, II

ICAO Non réglementé

IMDG / OMI Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA : États-UnisOui -Tous les composants sont énumérés ou exclus. **LIS : Canada**Non - Les composants ne sont pas tous énumérés.

Un ou plusieurs composants figurent à la Liste extérieure des substances du

Date de révision: 09-avr.-2021

Canada.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP:

Aucun

INRP - Section 5

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

Aucun

SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS - Santé: 3* Inflammabilité: 1 Réactivité: 1 EPI: -

Légende HMIS

- 0 = Danger minimal
- 1 = Danger faible
- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère
- * = Danger chronique
- X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement : Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des

Date de révision: 09-avr.-2021

risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Préparée par Service de la gestion responsable des produits

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645

800-225-5554

Date de révision : 09-avr.-2021

Justification de la révision Non disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

Fin de la fiche signalétique